

Contacts

Régis RUAULT
garage@etic53.fr
02.43.30.45.04

Aurélie PLESSIS
aurelie.plessis@etic53.fr



ETIC 53
109 Chemin du Halage
53100 MAYENNE



**Pour vos trajets professionnels,
rendez-vous administratifs ou de santé,
nous vous proposons le :**

Service de mise à disposition de véhicule



Quelle est la procédure ?

1. Contact auprès d'ETIC 53

→ Contacter ETIC 53 en précisant le motif de la location et le type de véhicule. Si un véhicule est disponible :

→ Remplir la fiche de renseignements et l'envoyer à ETIC 53 (garage@etic53.fr)

2. Contractualisation

L'utilisateur doit nous fournir :

- 1 justificatif d'identité
- 1 justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Permis de conduire (B)
- Permis AM pour les utilisateurs d'un scooter né après le 31/12/1987
- Dépôt de garantie (espèce, virement, CB ou chèque)
- Justificatif d'emploi/ PMSMP/ entretiens professionnels/ rendez-vous de santé et/ou administratif

3. Le jour de la mise à disposition de véhicule

- Lecture et signature du contrat de location
- Lecture et signature du contrat d'engagement
- Etat des lieux du véhicule

Le véhicule part de l'Association propre et avec le plein de carburant : il doit être rendu avec le plein de carburant ainsi que le nettoyage intérieur et extérieur faits.

Si cela n'est pas respecté, cela vous sera facturé.

Les factures sont à régler systématiquement à chaque fin de contrat de location.

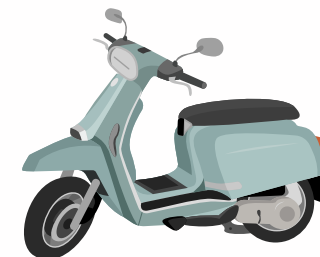
Tarifs

Scooter : 5€/jour

Dépôt de garantie : 260€

Thermique / Electrique (autonomie de 50 kms)

Gants obligatoires à prévoir



Voiture : 12€/jour

Dépôt de garantie : 340€

Vélo : 1€/jour

Dépôt de garantie : 100€

Vélo à Assistance Electrique : 2,50€/jour

Dépôt de garantie : 300€

Autonomie de 60 à 90 kms/ Durée de charge : 2h

Casque de vélo à prévoir



Tout dépassement kilométrique sera facturé comme suit :

- 0,12€ le km pour un scooter
- 0,30€ le km pour une voiture

Le dépôt de garantie sera détruit ou restitué dans un délai de deux mois après la date de restitution du véhicule et seulement si toutes les factures sont payées. Dans le cas contraire, il sera encaissé.